

Mairie du 10^e arrondissement
Direction Générale des Services

DELIBERATION

FEUILLE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
EN DATE DU LUNDI 16 JANVIER 2017
18 H 30

PRENOM ET NOM	SIGNATURE
ALGRAIN Eric	
BASSINO Dante	
BEAUSSILLON Paul	
BENGUIGUI Yamina	
BOUSCARLE Frédéric	
BRIBARD Stéphane	
CORDEBARD Alexandra	
DUVERLY Héléne	
FAJGELES Elise	
FASSO Sybille	
FÉRAUD Rémi	
GAUDILLÈRE Bernard	
LE RESTE Didier	
PAWLIK Déborah	
RAIFAUD Sylvain	
SCHOUTETEN Laurent	
SIMONDON Paul	
SOUYRIS Anne	
TOURTE Dominique	
TROSTIANSKY Olga	
VASA Léa	

72, rue du faubourg Saint-Martin - 75475 PARIS CEDEX 10
Tél : 01-53-72-11-04 - Fax : 01-53-72-11-01

Séance du lundi 16 janvier 2017

DÉLIBÉRATION

DELIBERATION VOEU : MA 10 2017 18

Vœu relatif aux pratiques des forces de l'ordre à l'encontre des migrants en errance Présenté par les élu-e-s écologistes Anne Souyris, Sylvain Raifaud et Léa Vasa, et les élu-e-s communistes-Front de Gauche, Didier Le Reste, Dante Bassino et Dominique Tourte.

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Considérant que pour faire face à l'afflux de migrants à Paris, la Ville a engagé un travail conséquent dans le cadre du plan « mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés » ;

Considérant que Le centre humanitaire de la porte de la Chapelle peut accueillir plus de 400 personnes, que le centre humanitaire sur la commune d'Ivry, permettra d'accueillir très prochainement les familles et femmes isolées avec près de 400 places d'hébergement supplémentaires ;

Considérant que malgré ces efforts, les dispositifs sont saturés et de nombreux migrants continuent de dormir à la rue dans le Nord de Paris, générant une attente à minima de plusieurs jours sans solution avant de pouvoir en bénéficier ;

Considérant l'installation par l'État de dispositifs de sécurité visant à empêcher l'installation des personnes en errance dans l'espace public, en particulier une action policière renforcée ainsi que des barrières cloisonnant les anciens sites de campements ;

Considérant les signalements récents de Médecins Sans Frontières et des associations de soutien qui dénoncent l'augmentation de violences réalisées par les forces de l'ordre envers les migrants en errance dans Paris, notamment par la confiscation de leur matériel de survie et l'utilisation de gaz lacrymogène pour disperser des rassemblements pacifistes ;

Considérant que ces pratiques mettent en danger la vie et la santé mentale des personnes qui en sont la cible, qu'elles constituent un harcèlement moral, et qu'elles ne semblent qu'être un moyen de disperser les personnes afin de rendre moins visible leur présence dans l'espace public ;

Considérant que ces pratiques, complexifient le travail des associations qui viennent en aide aux migrants ;

Considérant que, depuis les attentats de janvier 2015 et en lien avec la prolongation de l'état d'urgence, les forces de police sont très sollicitées et en sous-effectif ;

Considérant ce climat de tensions, il convient de faire toute la lumière sur les méthodes employées pour éviter la formation de nouveaux campements et qu'il serait utile que la Préfecture de Police de Paris précise les modalités d'interventions utilisées dans les relations entre les forces de l'ordre et les migrants, nombreux sur l'espace public parisien ;

EA

Séance du lundi 16 janvier 2011 **DÉLIBÉRATION**

Sur proposition des élu-e-s écologistes Anne Souyris, Sylvain Raifaud et Léa Vasa, et des élu-e-s communistes-Front de Gauche, Didier Le Reste, Dante Bassino et Dominique Tourte, le conseil du X^{ème} arrondissement émet le vœu que :

- La Maire de Paris intervienne auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Préfecture de Paris pour demander l'arrêt immédiat et permanent de ces pratiques indignes, ainsi qu'un positionnement officiel de ces institutions concernant les pratiques mentionnées ;
- La Maire de Paris interpelle le Préfet de Police pour obtenir un bilan qualitatif et quantitatif des interventions policières en direction des migrants à la rue à Paris.

Votants : 19 dont 3 pouvoirs

Pour : (9) 3 élus du Groupe Écologistes du 10^e Monsieur Sylvain RAIFAUD Mesdames Léa VASA et Anne SOUYRIS, 3 élus Communistes Madame Dominique TOURTE Messieurs Didier LE RESTE et Dante BASSINO, 3 élus du Groupe Socialiste Monsieur Paul BEAUSSILLON, Madame Sybille FASSO, Bernard GAUDILLIERE (pouvoir)

Abstention : 8 élus du Groupe Socialiste Messieurs Éric ALGRAIN, Stéphane BRIBARD, Mesdames Alexandra CORDEBARD, Hélène DUVERLY, Madame Élise FAJGELES, Messieurs Rémi FERAUD, Paul SIMONDON et Madame Olga TROSTIANSKY.

Contre : 2 « Les Républicains » Madame Déborah PAWLIK et Monsieur Laurent SCHOUTETEN

Adopté à la majorité.

DÉLIBÉRATION

Application du statut de Paris

Livre V de la deuxième partie du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vingt sixième réunion du Conseil d'arrondissement.

Conformément à la convocation qui leur a été adressée personnellement par Monsieur le Maire du 10^e arrondissement, les membres du Conseil d'Arrondissement se sont réunis le lundi 16 janvier deux mille dix sept, à 18 h 30, en la Salle des fêtes de la Mairie du 10^e, sous la présidence de Monsieur Rémi FÉRAUD, Maire du 10^e arrondissement pour la vingt sixième réunion du Conseil d'arrondissement.

Publication de la convocation de l'ordre du jour initial adressée aux conseillers le 10 janvier 2017, a été faite, à la dite date, sur le panneau de la Mairie du 10^e prévu à cet effet.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Projets de délibération du Conseil de Paris soumis pour avis ;
- Délibérations du Conseil d'Arrondissement ;
- Approbation des comptes-rendus du Conseil d'Arrondissement du mercredi 19 octobre et lundi 28 novembre 2016.

Étaient Présents :

Monsieur Éric ALGRAIN ; Monsieur Dante BASSINO ; Monsieur Paul BEAUSSILLON ; Monsieur Stéphane BRIBARD ; Madame Alexandra CORDEBARD ; Hélène DUVERLY ; Madame Sybille FASSO ; Monsieur Rémi FÉRAUD ; Monsieur Bernard GAUDILLERE ; Madame Déborah PAWLIK ; Monsieur Sylvain RAIFAUD ; Monsieur Laurent SCHOUTETEN ; Madame Anne SOUYRIS ; Monsieur Paul SIMONDON ; Madame Dominique TOURTE ; Madame Olga TROSTIANSKY ; Madame Léa VASA.

Ont donné pouvoir :

Madame Élise FAJGELES a donné pouvoir à Monsieur Paul SIMONDON.

Monsieur Didier LE RESTE a donné pouvoir à Madame Dominique TOURTE.

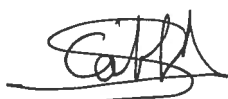
Absents excusés :

Madame Yamina BENGUIGUI

Monsieur Frédéric BOUSCARLE

Le quorum est atteint.

« Pour la Maire de Paris »
« et par délégation »
« La Directrice Générale des Services »



Catherine ARRIAL